

À Toronto, les ministres ont également convenu d'une déclaration collective éloquentes à présenter aux ministres du Commerce qui allaient se rencontrer dans moins d'un mois à Seattle dans le cadre de la Conférence ministérielle de l'OMC. D'un point de vue canadien, le passage le plus important de cette déclaration disait que les signataires avaient convenu de collaborer au sein de l'OMC pour éliminer les subventions à l'exportation dans le secteur de l'agriculture, pour établir des disciplines touchant les pratiques ayant un effet de distorsion sur le commerce et pour mettre en œuvre dans les plus brefs délais tous les engagements pris en matière d'agriculture dans le cadre de l'Uruguay Round. Une déclaration aussi claire des 34 participants aux négociations de la ZLEA exerce une pression supplémentaire sur les pays qui subventionnent les exportations agricoles et consolide la position du Canada sur cette question à l'OMC.

Les ministres ont aussi passé en revue les progrès accomplis au cours des 18 premiers mois de négociation et ont donné des directives claires pour les étapes à venir. Plus particulièrement, ils ont chargé les groupes de négociation d'élaborer un avant-projet d'accord de la ZLEA pour leur chapitre respectif avant la prochaine réunion ministérielle, qui doit avoir lieu en Argentine en avril 2001. Le CNC, de son côté, a pour tâche de compiler les textes présentés par les groupes de négociation et de s'occuper de la structure de l'accord et de ses aspects généraux et institutionnels.

Finalement, les ministres ont reçu à Toronto le rapport du Comité de la ZLEA sur la participation de la société civile et ont décidé de renouveler son mandat pour une autre période de 18 mois afin qu'il puisse continuer de recueillir des représentations écrites. Un rapport de tous les points de vue présentés doit être produit lors de la réunion en Argentine. Même si le Canada croit toujours que le comité devrait être doté d'un mandat plus ambitieux, qui favoriserait une communication directe avec la société civile et même des échanges sur les mécanismes intérieurs de consultation, cette décision est importante, car elle permettra au comité de poursuivre ses activités et de continuer à préparer un terrain d'entente pour ce secteur sensible.

À la Conférence ministérielle de Toronto, les ministres se sont aussi mis d'accord sur une nouvelle liste des pays qui occuperont la présidence et la vice-présidence au cours des 18 prochains mois. On peut trouver cette liste en annexe de la déclaration ministérielle à l'adresse www.sice.oas.org/ftaa/toronto/minis/minis_f.asp.

Somme toute, le Canada est satisfait d'avoir atteint les principaux objectifs qu'il s'était fixés pour sa présidence pendant le premier volet des négociations de la ZLEA. L'encadrement institutionnel essentiel à l'avancement des négociations a été établi, des résultats notables ont été obtenus, sous la forme d'une série de mesures de facilitation du commerce qui seront mises en œuvre le 1^{er} janvier 2000, et, en demandant aux groupes de négociation de préparer des textes provisoires pour la réunion ministérielle prévue en 2001, on a donné une finalité et une orientation précises aux pourparlers. Il y a encore beaucoup de défis à relever et de travail à abattre, mais le Canada est confiant que des assises solides ont été jetées pour les négociations futures et qu'on pourra conclure d'ici 2005 un accord commercial couvrant tout l'hémisphère.

MERCOSUR

Aperçu

Par le Traité d'Asunción, l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay créaient en 1991 le Marché commun du cône Sud (Mercosur). Lorsqu'il aura été intégralement mis en œuvre, en 2006, le Mercosur permettra la libre circulation des produits et services, du capital et de la main-d'œuvre. Il comprendra un tarif extérieur commun (TEC) et l'harmonisation des politiques macro-économiques et sectorielles. Cette union douanière, qui compte 240 millions d'habitants (contre 380 millions pour l'ALENA), est le plus important marché d'exportation du Canada en Amérique latine. En 1999, le commerce bilatéral de marchandises entre le Mercosur et le Canada était évalué à 2,82 milliards de dollars, une diminution de 14,3 p. 100 par rapport à 1998. Cette diminution résulte du fait que la valeur des exportations du Canada au Mercosur chutait d'un tiers pour s'établir à 1,07 milliard de dollars. Les importations du Mercosur enregistraient pour leur part une augmentation nominale de 3,1 p. 100 en 1999. Nos exportations consistent principalement en produits de papier, potasse, blé, matériel de télécommunications, pièces d'aéronef, produits du pétrole, machines, malt, minéraux, matières plastiques, matériel roulant et médicaments. Les investissements canadiens sont concentrés dans les secteurs de l'aluminium, du pétrole et du gaz, des mines, de l'hydroélectricité, des télécommunications et des spiritueux.